

ACTIVITES ET PROJETS

En finir avec le littering : soutien aux autorités à la planification des mesures



Afin de soutenir les villes et les communes suisses dans le développement et la mise en œuvre de mesures anti-littering, l'IGSU a élaboré un guide destiné aux autorités. Celui-ci s'appuie notamment sur les premières expériences de terrain menées dans les aires de pique-nique et les zones de loisirs dans le cadre de la «Grande étude suisse sur le littering».

[Lien vers le guide](#)

MATIERES

Collecte des emballages plastiques : ce qui va changer pour les communes

La nouvelle ordonnance sur les emballages (OEmb) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027 et entraînera plusieurs changements pour les communes, notamment en matière de gestion des déchets. Pour accompagner cette transition, l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC) met à disposition une notice d'information résumant les principales nouveautés, leurs conséquences ainsi que ses recommandations. **Un webinaire gratuit** en collaboration avec COSEDEC est également proposé aux responsables communaux de la gestion des déchets le **jeudi 1^{er} octobre 2026** et nous vous encourageons vivement à y participer.

[Lien pour s'inscrire au webinaire](#)
[Consulter la notice d'information](#)



COMMUNICATION

Campagne cantonale sur les litières végétales pour chats, invitation à la diffusion

La litière minérale est fabriquée à base d'argile ou de silice qui ne brûlent pas lors de leur incinération avec les ordures ménagères. Dans notre canton, cela représente 5'300 tonnes de résidus par an, soit l'équivalent de 35 piscines olympiques. Ce volume colossal de résidus doit être entreposé dans des décharges contrôlées arrivant à saturation. L'alternative à cette problématique est la litière végétale, fabriquée à partir de matières organiques telles que le bois, le maïs ou le chanvre et qui est entièrement incinérable. Comme les autres déchets ménagers incinérables, elle contribue à produire de l'électricité et de la chaleur, plutôt que de générer des déchets à stocker. L'Etat de Vaud et les périmètres vaudois de gestion des déchets lancent **une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets issus des litières minérales pour chats**. Pour ce faire, un kit de communication est à disposition des communes.

[Lien vers le kit](#)



COMMUNICATION

Invitation à la visite de TRIDEL

À la suite de de l'entrée en fonction des nouvelles autorités communales vaudoises, TRIDEL invite les représentant·e-s des communes actionnaires de SADEC SA à découvrir son usine de traitement et de valorisation des déchets, à Lausanne, **le mardi 10 novembre 2026, dès 17h00**. La visite sera suivie d'un repas, en présence notamment des membres du Conseil d'administration de TRIDEL, offrant ainsi l'occasion de poursuivre les échanges dans un cadre convivial. La participation, sur inscription, est limitée à deux personnes par commune. **L'invitation ainsi que les informations pratiques ont d'ores et déjà été transmises par courriel aux communes concernées le 11 septembre 2026.**



FORMATION

Gestion des déchets communaux - formation pour les élu·e-s en charge du dicastère des déchets



À l'occasion de cette nouvelle législature, nous rappelons aux Municipal·e-s en charge du dicastère des déchets qu'une formation leur est spécialement destinée. Elle leur permet d'acquérir des outils et des connaissances pratiques, tout en offrant l'opportunité d'échanger avec des expert·e-s et d'autres élu·e-s. Pour celles et ceux qui n'auraient pu s'inscrire, une formation en ligne d'introduction à la prévention et la gestion des déchets urbains en Suisse romande vous est proposée. Les frais d'inscription sont entièrement pris en charge par SADEC.

[Plus d'infos ici.](#)

STATISTIQUES

Résultats des statistiques des déchets collectés en 2025

Le rapport cantonal des statistiques relatives aux déchets urbains collectés en 2025 est désormais disponible [en cliquant ici](#). En 2025, les communes vaudoises ont collecté un total de **352'549 tonnes** de déchets urbains. La production globale de déchets collectés par les communes a diminué de 2'333 tonnes par rapport à 2024 (soit -0.7%) pour une augmentation de 1.0% de la population vaudoise. La quantité rapportée à l'habitant diminue de -1.6% par rapport à 2024 avec **407,9 kg par habitant** pour un taux de collecte séparée de 58.2%.



LEGISLATION

Harmonisation fédérale des amendes pour le littering



Le 1^{er} août 2026, la nouvelle ordonnance sur les amendes d'ordre (OAO) a été publiée. Elle harmonise, à l'échelle fédérale, les amendes applicables en cas d'abandon ou d'élimination inappropriée de déchets urbains. Ainsi, jeter ou abandonner de petites quantités de déchets urbains ou éliminer de grandes quantités de déchets urbains ailleurs que dans des points de collecte prévus sont passibles des amendes suivantes et ce, dès l'âge de 15 ans révolus:

- **80 CHF** pour l'abandon d'un déchet individuel de petite taille, tel qu'un mégot, un emballage, une canette, une bouteille, un chewing-gum ou un journal ;
- **100 CHF** pour plusieurs déchets de petite taille, à partir de deux pièces et pour un volume total inférieur à 17 litres ;
- **150 CHF** pour des déchets urbains d'un volume total compris entre 17 et 35 litres ;
- **250 CHF** pour des déchets urbains d'un volume total supérieur à 35 litres et allant jusqu'à 110 litres.

N.B. Les éventuelles dispositions du règlement de police communal qui mentionneraient les mêmes infractions deviennent dès lors caduques.

AGENDA

Assemblée générale extraordinaire 2026 de SADEC SA

- Le mercredi **30 septembre 2026 à 19h30** à l'Aula du Château d'Aubonne. Lors de cette AG, il sera procédé au renouvellement de notre Conseil d'administration et à l'élection de notre Président·e.

Tridel SA – découverte pour les nouvelles autorités communales

- Le mardi **10 novembre 2026** dès 17h00.